

undefined - jeudi 10 février 2022

Isère

CREYS-MÉPIEU

# **Influenza aviaire : les éleveurs de volailles restent vigilants**

Jules BOURGOIN

---



« C'est un crève-cœur de voir nos poules enfermées », témoigne Florence Rodamel, éleveuse de poules en bio. Photo DR

**Trois semaines après la découverte d'un cygne mort de l'influenza aviaire à Brangues, la préfecture a levé la Zone de contrôle temporaire des 10 communes concernées. Mais les éleveurs doivent continuer à respecter des mesures sanitaires.**

Les volailles de Florence Rodamel ne pourront toujours pas se déplacer en plein air. Pour cette femme qui élève 12 000 poules pondeuses en bio à Creys-Mépieu avec un associé, la levée

des mesures sanitaires renforcées dans la Zone de contrôle temporaire (ZCT) autour de Brangues, annoncée par la préfecture le mardi 8 février [lire nos éditions du mercredi 9 février], lui facilite le travail, mais ne constitue pas un retour à la normale.

Le 5 novembre dernier, l'ensemble du territoire métropolitain a été placé en risque "élevé" au regard de la progression rapide de l'influenza aviaire en Europe. Depuis, de nombreuses mesures s'appliquent, notamment la claustration ou mise sous filet des volailles, dans les élevages professionnels comme des particuliers. « On avait même confiné avant, fin septembre, car notre élevage est considéré comme étant dans un périmètre à risque, à 300 mètres du Rhône, qui attire les oiseaux migrateurs », précise cette ancienne comptable de 50 ans qui a lancé cette affaire en mars 2021.

Vendredi 14 janvier, après la découverte d'un cygne mort de l'influenza aviaire à Brangues, la préfecture a mis en place une ZCT dans 10 communes pendant trois semaines, dont Creys-Mépieu. Sur les 21 derniers jours, aucune présence d'oiseau sauvage porteur de l'influenza aviaire dans la ZCT n'a été constatée.

## • Florence notait l'immatriculation des camions

Trois semaines contraintes pour la productrice. « On était encore plus vigilant à ne faire rentrer personne dans l'élevage », dont l'accès passe par un sas, avec changement de chaussures, port de charlottes, désinfection des mains – le sas est une obligation pour les gros élevages. Les fientes ne pouvaient pas être évacuées et ont été stockées dans le bâtiment. Florence notait l'immatriculation du camion qui apportait la nourriture et celui qui récupérait les pontes. « On a informé le centre de collecte des œufs pour qu'ils organisent leurs tournées et que ce soit les mêmes véhicules. » Le vétérinaire, dont le passage est annuel habituellement, a

contrôlé deux fois l'état des volailles. « Même si elles sont confinées depuis des mois, il peut avoir une contamination par l'air qui rentre dans le bâtiment », explique-t-elle.

La levée de la ZCT est un allègement d'une charge qui reste lourde. Le parcours libre de 5 kilomètres reste fermé. « C'est un crève-cœur de voir nos poules enfermées. » L'éleveuse leur donne des aliments bio desséchés – « mais ce n'est pas de l'herbe fraîche », regrette-t-elle – et des blocs de minéraux à piquer pour se distraire – « sinon, certaines se piquent entre elles d'énervement ».